
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 9

Représentés : 1

Votants: 10

PROCES VERBAL

Séance du 16 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le seize janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 12 janvier 2021, s'est réunie sous la présidence de Stéphane POINEAU.

Sont présents: Stéphane POINEAU, Marie-José CLIPET, Nathalie LEJARD, Didier BERTHOLD, David CHANTELOT, Julie FRIBOULET, Gérard PILLAULT, Christine PEREIRA, Gilles MÉDARD

Représentés: Gilles AURIOL par Stéphane POINEAU

Excusés:

Absents: Cloé HÉRAUD AUBENEAU

Secrétaire de séance: David CHANTELOT, assisté d'Aurélia GUYONNAUD

Le procès-verbal du dernier conseil municipal a été adressé à chaque conseiller municipal. Aucune remarque n'a été apportée. Il est adopté et signé.

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent de rajouter un point à l'ordre du jour. Validé à l'unanimité. Le choix du devis du défibrillateur est rajouté en premier point à l'ordre du jour.

DE 2021 001 : CHOIX DU DEVIS POUR UN DÉFIBRILLATEUR -

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'équipement en défibrillateur devient obligatoire cette année pour les collectivités.

Deux devis sont présentés :

- Aquicardia : comprenant l'appareil défibrillateur, kit pédiatrique, le coffre extérieur, le pack signalétique, le registre sécurité, un contrat de maintenance annuel (108.00 € ht / an) pour un montant de 1 673.65 € HT

- Agis protection comprenant le défibrillateur, le coffre intérieur, le pack signalétique, le registre de sécurité pour un montant de 1 820.00 € HT

La société AquiCardia fournit les autres communes du RPI, donc une remise a été appliquée. De plus, son devis comprend un coffre pour l'extérieur, qui n'est pas inclus dans le devis d'Agis Protection.

Après discussions, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a décidé de valider le devis de la société Aqui Cardia.

DE 2021 002 : LOGO DE LA COMMUNAL -

Christine PEREIRA informe les conseillers que la commission communication a travaillé sur l'élaboration d'un logo pour la commune. Trois modèles sont présentés, les conseillers optent pour :

n° 1 : Marie-José CLIPET, David CHANTELOT, Gérard PILLAULT, Christine PEREIRA

n° 2 : Stéphane POINEAU, Gilles AURIOL (représenté par St. POINEAU), Didier BERTHOLD, Nathalie LEJARD

n° 3 : Gilles MÉDARD, Julie FRIBOULET

Le conseil décide de choisir la maquette n°2 en y rajoutant les couleurs de la n°1.

DE 2021 003 : COMMISSIONS COMMUNALES -

Le conseil souhaite modifier la composition des commissions communales et désigner un référent pour chacune d'elles.

Monsieur le Maire est membre de chaque commission.

Finances - référent : Gilles AURIOL
MM. AURIOL, CHANTELOT

Appel d'offres - référent : Gilles AURIOL
MM. AURIOL, CHANTELOT, BERTHOLD

Urbanisme - référent : Stéphane POINEAU
M. Gilles AURIOL, Mmes FRIBOULET, HÉRAUD AUBENEAU

Voirie, éclairage - référent : Gérard PILLAULT
MM. BERTHOLD, PILLAULT

Patrimoine, bâtiments communaux - référent : Marie-José CLIPET
Mmes CLIPET, PEREIRA, HÉRAUD AUBENEAU, MM. MÉDARD, PILLAULT

Animation communale, tourisme, culture - référent : David CHANTELOT
Mmes CLIPET, PEREIRA, LEJARD, HÉRAUD AUBENEAU, MM. CHANTELOT, MÉDARD, PILLAULT

Communication - référent : Christine PEREIRA
Mme PEREIRA, MM. CHANTELOT, MÉDARD

eaux, assainissement - référent : Didier BERTHOLD
MM. BERTHOLD, PILLAULT

Fossés, communs, environnement - référent : Julie FRIBOULET
Mmes FRIBOULET, PEREIRA, M. CHANTELOT

Santé, sanitaire et social - référent : Julie FRIBOULET
Mme FRIBOULET, M. BERTHOLD

Personnel - référent : Marie-José CLIPET
Mmes CLIPET, LEJARD

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents et représentés valide la répartition ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES :

- La commission animation souhaite organiser, si la situation sanitaire le permet, une fête au printemps les samedi 22 et dimanche 23 mai 2021.

Plusieurs noms sont proposés pour cette manifestation : "jours de fête à St Christoly", "Christo'Folies", "les Chrystoliennes", "les talents en Médoc", "les talents in Médoc"..

La commission animation travaillera sur les tarifs des emplacements pour les exposants ...

- Marie-José CLIPET demande quand sera réparée la toiture de l'église et la cloche. Monsieur le Maire a contacté les entreprises. Les travaux de toiture avaient été décalés à cause du mauvais temps. Il va relancer les deux entreprises.

- Marie-José CLIPET demande quand sera installée la rampe d'accès au secrétariat de mairie. Monsieur le Maire précise qu'elle est en cours de fabrication. il faut également recontacter l'entreprise SOMIREY pour le devis de la porte d'entrée.
Elle demande également s'il est possible d'installer une signalétique pour indiquer les toilettes publics.

- Julie FRIBOULET informe les conseillers qu'Alexandre PELÉ, du syndicat des bassins versants, sera présent le lundi 18 janvier à 18 heures à la mairie pour une réunion. Des convocations et attestations seront à disposition des conseillers présents.

- Christine PEREIRA évoque la rédaction du Tambour, en attente de l'article de l'association des Amis de l'église. Christine PEREIRA va se renseigner auprès de la présidente sur les dates et horaires de visite de l'église et des messes à St Christoly. Monsieur PILLAULT informe qu'il a contacté un tailleur de pierres qui pourrait réparer les socles abîmés des sculptures dans l'église.

- Gérard PILLAULT demande à ce que tous les conseillers aient le même réseau pour communiquer. L'e-mail est priorisé pour les communications officielles. Le réseau What's app est une messagerie instantanée mais tous les conseillers ne l'ont pas.

- Fibre : Stéphane POINEAU a encore relancé Monsieur INDURAIN (d'Orange) pour fixer un rendez-vous avec les conseillers. Christine PEREIRA demande s'il l'on peut lui envoyer les plans des propositions des conseillers par mail.
Gérard PILLAULT a récupéré les poteaux qui avaient été arrachés et qui se trouvaient sur des terrains privés communaux. Certains poteaux ont disparu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.